



Vive la lutte des travailleurs de Bursa LEUR LUTTE EST AUSSI LA NÔTRE !

RENAULT TRUCKS

JUIN 2015

Jeudi 14 mai, les travailleurs de l'usine Renault Oyak de Bursa en Turquie (4 800 salariés) se sont mis en grève pour refuser un accord signé par le syndicat « Turk Metal », syndicat dont les représentants sont liés aux patrons et qui va jusqu'à réprimer physiquement les ouvriers qui s'organisent. L'accord imposait 3% d'augmentation de salaire jusqu'en 2017, alors que leur pouvoir d'achat vient de perdre 20% suite à la dévaluation de la monnaie turque. Ils demandent 20 à 60 % de hausse des salaires, ainsi que la garantie écrite qu'aucun gréviste ne sera licencié, que le syndicat « Turk Metal » sera chassé de l'usine et que des représentants élus par les travailleurs soient associés aux négociations.

Une grève contagieuse

Le déclencheur du conflit a été le succès remporté par les ouvriers de Bosch, avec 60% d'augmentation des salaires. Depuis, le blocage de l'usine Renault a été le départ d'une puissante vague de grèves de 12 000 salariés qui touche les usines Tofas (groupe Fiat), Mako et Coskunöz (deux équipementiers de Renault) ou encore Ford Otosan, paralysant une partie de l'industrie automobile turque. Le slogan « Renault, la résistance c'est partout » est repris par des milliers d'ouvriers.

La solidarité, c'est l'arme des travailleurs

Un slogan des grévistes traduit leur détermination : « Plutôt mourir que reculer ». Des groupes d'ouvriers viennent devant l'usine en soutien aux grévistes barricadés à l'intérieur. On apporte des couvertures pour affronter le froid, des commerçants apportent de la nourriture, les familles viennent encourager les grévistes, des jeunes collent des affiches de soutien. A Izmir, Ankara, Istanbul, Eskisehir, Alexandrette, etc. les travailleurs d'autres entreprises expriment leur solidarité avec ceux de Bursa.

Patrons, gouvernement et Turk Metal main dans la main pour éteindre l'incendie

Patronat et gouvernement turc sont dressés contre la grève. Le ministre de l'industrie exige une reprise

immédiate du travail, avant toute négociation. Dans ce pays où il est quasiment impossible de faire des grèves « légales », le procureur général de Bursa a engagé des poursuites pour cause de grève illégale. La police s'est positionnée aux abords de l'usine et menace d'intervenir si les travailleurs de l'extérieur cherchent à entrer dans l'usine. Quant à la direction de Renault, elle a envoyé une lettre aux grévistes pour les avertir que " leurs manifestations perturbent le travail, constituent un crime et que seront licenciés ceux qui poursuivent ces actions". Elle menace même de « reconsidérer son investissement en Turquie », maniant le chantage au maintien des usines comme elle l'a déjà fait en Roumanie, en Espagne ou en France.



En Turquie comme ailleurs, on peut faire reculer les patrons

Lundi 25 mai, le travail a repris à Tofas où un accord est intervenu entre direction et représentants des ouvriers, stipulant qu'aucun gréviste ne sera licencié, que le syndicat jaune « Turk Metal » quittera l'usine, que des élections seront organisées prochainement pour l'élection des propres représentants des travailleurs et que sera versée

une prime mensuelle. Le même accord a été signé chez l'équipementier Mako.

Chez Renault, la direction proposait mardi 26 mai des primes de 350 euros maintenant, 200 en fin d'année et un bonus de 170 euros avec des négociations sur les salaires dans un mois. Les salariés ont repoussé ces propositions et décidé de continuer l'occupation de leur usine, bien décidés à imposer leurs revendications.

Le soutien à la grève des ouvriers de Bursa est une nécessité, pour la satisfaction des revendications de tous, les leurs comme les nôtres. Mais aussi parce que cette grève, et la solidarité qu'elle appelle, c'est aussi le meilleur moyen de combattre la politique de division, de mise en concurrence des travailleurs d'un pays à l'autre.

Loi sur le dialogue social : nouvelles attaques en vue contre les droits collectifs des travailleurs

Rebsamen, ministre du Travail, prend le relais après l'échec des négociations entre le MEDEF et les confédérations. Il s'agit aujourd'hui de réformer le « dialogue social ».

Qu'en est-il ?

L'objectif du patronat était clair : il s'agissait de réduire les droits à la représentation collective dans l'entreprise en fusionnant les différentes instances. Le projet du gouvernement répond quasiment à l'ensemble de ses demandes : le seuil de la délégation unique du personnel (DUP) augmenterait de 200 à 300 salariés, le CHSCT pourra disparaître...

Mécaniquement le nombre d'élus (donc de salariés protégés contre la répression patronale) va diminuer, le nombre d'heures de délégation également : c'est moins de droits pour défendre les travailleurs et pour organiser les résistances.

De plus, cela risque d'avoir un effet pervers dans certaines entreprises avec le renforcement de la professionnalisation de certains élus et délégués : de moins en moins d'élus, cumulant différents mandats, qui passeront tout leur temps en réunion avec le patron et donc seront de moins en moins contrôlables par leurs équipes syndicales et les travailleurs. Car c'est aussi ça le projet du MEDEF : avoir à portée de mains des délégués pour négocier des accords à froid, sans rapport de force, pour augmenter toujours plus l'exploitation des salariés.

Inspection du travail :

TEFAL ne doit pas faire la loi !

Après avoir organisé la mise à l'écart d'une inspectrice du travail fin 2013 en négociant discrètement avec le directeur départemental du travail, l'entreprise TEFAL (basée à Annecy) a porté plainte contre elle pour recel de documents internes à l'entreprise transmis par un salarié et violation du secret professionnel ! L'entreprise elle n'est toujours pas été poursuivie par le procureur alors que l'inspectrice avait dressé un procès-verbal pour obstacle à ses fonctions... et porté plainte contre sa hiérarchie interne pour harcèlement. Vous avez dit justice de classe ?

En s'attaquant à l'inspection du travail, c'est au monde du travail qu'on s'en prend, à ses capacités de se défendre et de s'organiser. Les organisations syndicales CGT, SUD, FO, FSU et CNT de l'inspection du travail ne s'y sont pas trompées : elles appellent à une grève nationale le 5 juin 2015, jour de l'audience au tribunal correctionnel d'Annecy.

Plan social chez Renault Trucks : le gouvernement ne bronche pas...

Suite à l'annonce des 591 suppressions d'emplois, Valls fait les gros yeux et clame haut et fort que c'est inacceptable, qu'il faut trouver une autre solution et que lui, Macron et Gérard Collomb (maire de Lyon) suivent le dossier de très près... Tout ça le 11 mai.

Le 12 mai, Rebsamen précise la pensée du gouvernement et appelle le groupe à... engager des « négociations loyales » pour mettre en place des mesures d'accompagnement pour les salariés licenciés !

Alors que le groupe Volvo a réalisé 457 millions d'euros de bénéfice au 1^{er} trimestre et que les ventes de Renault Trucks ont progressé de 35 %, il n'y a rien à négocier !

A l'arbitraire patronal et à l'appétit toujours plus gros des actionnaires, la seule revendication légitime est l'interdiction des licenciements !

Pôle emploi crée une police privée pour renforcer le contrôle des chômeurs

Dans foulée des propos tenus par Rebsamen en septembre dernier sur la nécessité de contrôler les chômeurs, Pôle Emploi vient de décider la généralisation dans toutes les régions de plate formes dédiées au seul contrôle des chômeurs après en avoir expérimenté les modalités dans 4 régions pendant plusieurs mois.

L'argument officiel : mieux accompagner les demandeurs d'emploi !

En réalité, les motivations de cette « police privée » de Pôle Emploi : augmenter la pression sociale sur les chômeurs et les agents de Pôle emploi !

Avec 5,5 millions de chômeurs inscrits pour 320 000 offres sur le site de pôle emploi, le but final de tous ces contrôles est bien plutôt d'augmenter la pression sur les seuls demandeurs d'emploi pour qu'ils acceptent n'importe quel petit boulot sans sourciller.

Opposer les chômeurs et les agents Pôle emploi entre eux tel est aussi le but. D'ailleurs la direction sait ce qu'elle fait car elle prévoit déjà des mesures en cas d'agression ! En effet la DG précise « *Le manager de l'accueil [ndlr des agences de proximité] sera destinataire de la liste des demandeurs d'emploi faisant l'objet d'un contrôle afin de prévenir les risques d'incident en accueil physique. Les managers des agences de proximité disposeront d'un numéro de ligne directe ad hoc permettant de réagir au plus vite aux situations les plus difficiles en demandant d'arrêter le contrôle. A l'inverse, le manager de l'équipe dédiée qui identifiera des situations à risque se rapprochera du directeur d'agence concerné afin de prendre les mesures de prévention adéquates. »*

Contrôles ? Pas pour tout le monde ...

En ce qui concerne les entreprises c'est tout le contraire. Les entreprises peuvent enregistrer et diffuser leurs offres sans passer par un conseiller et maintenir des pratiques en terme de recrutements sans aucune disposition contraignante de la part de Pôle Emploi. Sans parler des milliards d'exonération de cotisations versées sans résultat.

Pour nous contacter :

npacaenaglo@gmail.com

Le blog des militants NPA intervenant dans l'automobile :

<http://www.npa-auto-critique.org/>